

La traduction en bafia de trois termes clés relatifs au système sacrificiel de la lettre aux Hébreux

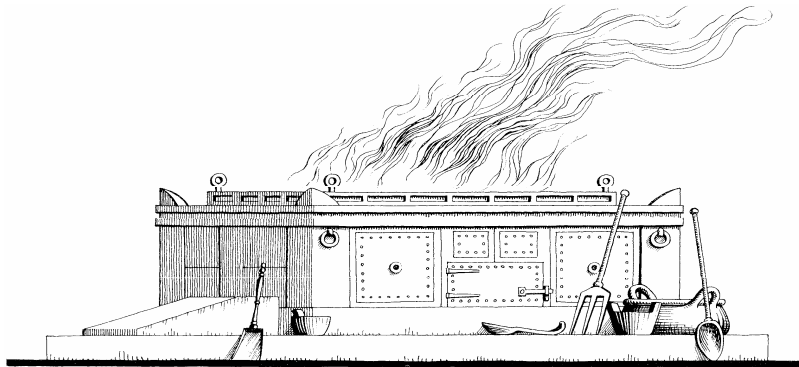
Dieudonné P. Aroga Bessong

M. Aroga est un conseiller en traduction de l'ABU. Il travaille au Cameroun, au Togo et en Guinée équatoriale

Cet article est tiré de notes préparatoires d'un séminaire-atelier sur la lettre aux Hébreux tenu récemment à N'Djamena. Il porte sur la traduction de quelques termes clés relatifs au système sacrificiel juif qui tient une place importante dans cette lettre. Un terme clé est un terme dont l'importance dans le texte biblique est indéniable. A ce titre sa traduction devrait varier le moins possible. Le sens des termes clés dans le contexte biblique sera défini. Puis les propositions de traduction en bafia seront discutées, et de meilleurs équivalents seront proposés lorsque cela sera nécessaire, compte tenu du sens biblique et de l'exigence de régularité admise dans la traduction des termes clés.

Sacrifice

Le sacrifice est généralement décrit comme un acte religieux consistant à faire un don à Dieu ou à tout autre être puissant afin d'établir, maintenir ou ré-instaurer une relation convenable entre celui qui offre le sacrifice et la divinité ou cet être. Ce terme décrit également ce qui est donné pour atteindre ces objectifs. Le mobile en ce qui concerne la Bible peut être : 1- d'honorer Dieu et de le remercier pour une bénédiction reçue, 2- plus souvent d'obtenir le pardon de péchés commis ou la purification d'une impureté, 3- de racheter une vie (qui, autrement, aurait dû être abandonnée) en offrant la vie d'un animal pour celle du racheté. Plusieurs de ces raisons peuvent intervenir en même temps.



A l'époque de l'Ancien Testament, le système sacrificiel des Israélites comportait le sacrifice d'animaux et de graines de céréales. Dieu a révélé à Moïse les lois que son peuple devait appliquer pour lui obéir. Il y a donné les détails précis concernant les sacrifices qu'il attendait de lui. D'après le livre du Lévitique, il y a cinq types de sacrifices :

- 1- les sacrifices brûlés (p. ex. : 1.1-17) ;
- 2- les offrandes de céréales (p. ex. : 2.1-16) ;
- 3- les sacrifices pour obtenir la paix (p. ex. : 3.1-17) ;
- 4- les sacrifices pour les péchés (p. ex. : 4.1-5.13) ;
- 5- les sacrifices de culpabilité (p. ex. : 5.14-19).

Mis à part les offrandes de céréales, tous les sacrifices supposaient la mort d'un animal et l'utilisation de son sang. En plus des sacrifices quotidiens pour toute la nation, un flot constant d'adorateurs maintenaient le sanctuaire en activité toute la journée par leurs sacrifices personnels ou leurs offrandes volontaires.

Ce système continua pendant la vie de Jésus sur terre. Le Nouveau Testament enseigne que Jésus l'a porté à son sommet et l'a rendu caduque par sa propre mort, même si le système a perduré jusqu'à la destruction du temple de Jérusalem, en l'an 70 apr. J.-C. Dans le Nouveau Testament, on peut distinguer trois grands usages du mot « sacrifice » :

- 1- sacrifices d'animaux et autres ;
- 2- mort sacrificielle du Christ ;
- 3- offrandes faites à Dieu par des chrétiens.

Le système religieux bafia ne connaît pas de sacrifices spécifiques aux divinités. Le Bafia offre ses sacrifices principalement pour conjurer le sort (*rifūnen*) à l'occasion d'une mort accidentelle ou violente, d'un sacrilège commis (par exemple des relations sexuelles interdites entre proches parents) ou en cas de maladie grave. Dans ce dernier cas, par exemple, la famille est réunie pour un traitement à administrer. Chaque participant prend la parole et tient des propos pour clamer sa bonne volonté et conjurer le sort, soit en brandissant des herbes utilisées dans ce genre de circonstance, soit par l'entremise d'un animal domestique. Ces herbes sont jetées, et l'animal est ensuite sacrifié, sans être consommé. On les *≡fūna* en bafia.

Le sacrifice n'est pas offert à un esprit ou une divinité spécifiques. Certes, des personnes bien déterminées ont pour rôle d'effectuer les opérations requises. Cependant, elles assument beaucoup plus les fonctions de guérisseurs (*babàri*) que d'intermédiaires. Certaines cérémonies initiatiques, par exemple pour accéder à certaines confréries, pourraient comporter des sacrifices. Il s'agirait là beaucoup plus de

pactes, en dépit, voire en raison du secret, assorti de malédictions pour le non-initié curieux, qui entoure ces pratiques. Ces cérémonies pourraient bien comporter l'invocation et la participation d'esprits. Mais rien ne permet de penser que les sacrifices offerts le sont à ces esprits.

Voici les références principales en bafia du terme sacrifice dans la lettre aux Hébreux :

≡ituwe ≡i à cuussii ≡isuu ribogsi [i Bell 9.9
bêtes que il massacre pour l'honneur à Dieu

funεε « s'est/a offert en sacrifice » 5.1 ; 7.27 ; 8.3 ; 9.26

≡ifūna « sacrifices » 10.1, 5, 6, 8, 12, 26 ; 11.4 ; 13.15.

Le terme régulier semble devoir comporter le verbe *rifūnen* « se départir pour conjurer le sort » ou sa forme nominale : *ki/≡ifūna* « ce dont on s'est départi pour conjurer le sort » (discutés dans l'avant-dernier paragraphe). En conséquence, il faudrait remplacer *cuussii* « massacrer » par ce verbe dans la première expression citée ci-dessus. En contexte linguistique de menace caractérisé par une faible connaissance lexicale par les jeunes, cette traduction est acceptable, car ici, l'acte décrit par le verbe *rifūnen* porte sur une/des bêtes (*ki/≡ituwe*) et en éclaire le sens. Cependant, pour une traduction économique, il y a lieu de remplacer *≡ituwe ≡i à cuussii/funεε* « les bêtes domestiques qu'il massacre/offre en sacrifice » par *≡ifūna* « les sacrifices ». Ceci est d'autant plus souhaitable que ce terme est défini dans le glossaire comme « ce qu'une personne offre en sacrifice... un animal domestique que l'on tue afin de s'en servir pour honorer Dieu » (p. 489 de quel ouvrage ? du NT ? de la Bible ?). Et le glossaire est un instrument de plus en plus familier pour la jeunesse. La plus grande régularité ainsi obtenue a l'avantage supplémentaire de rendre le texte plus concis. Dans ce cas, ce terme resterait associé aux contextes rappelant les sacrifices de l'AT, les autres significations, surtout au sens 3 ci-dessus, devant être rendues par *riφά* (*mεfάfά*) « don(s) ».

Grand prêtre

Avant d'aborder l'analyse du terme clé lui-même, on examinera le mot prêtre. Comme le soulignent Barnwell *et al.*, dans le système religieux juif, les prêtres assuraient diverses charges sacrées dans le temple pour le bénéfice de l'ensemble du peuple, à savoir :

a- offrir des sacrifices et offrandes chaque matin et chaque soir, ainsi que des sacrifices spéciaux, et assumer d'autres fonctions le jour du sabbat et lors des fêtes annuelles ;

b- présenter à l'autel des sacrifices et offrandes apportés par des particuliers, servant ainsi d'intermédiaires entre Dieu et son peuple.

S'agissant de la traduction de prêtre, ces mêmes auteurs soulignent l'importance de distinguer les prêtres des autres responsables religieux. Les prêtres présentent les sacrifices et offrandes au nom du peuple. Il faut donc trouver dans la langue cible une expression caractérisant une telle fonction.

(1) Si, dans le système religieux de la langue réceptrice, un mot désigne une personne chargée d'offrir des sacrifices au nom du peuple, il pourrait être modifié par un complément comme « à Dieu » ou « dans la maison de Dieu » pour traduire « prêtre ». L'équipe de traduction pourrait être tentée de l'accepter sans modificateur en supposant que la tradition linguistique du public cible est assez proche du concept juif. Elle se verrait probablement corriger par l'exégète ou le conseiller en traduction en raison de l'incompatibilité de fond de ces deux notions. Des tests approfondis s'avèrent nécessaires. En effet, l'une ou l'autre traduction pourrait être rejetée par la population si elle lui rappelle trop le prêtre fétichiste traditionnel.

(2) On peut aussi utiliser une expression descriptive comme *personne qui offre/présente des sacrifices (à Dieu)*, « sacrificateurs ».

(3) De même, on peut utiliser un terme général désignant celui qui accomplit les rites religieux, si le terme implique que les offrandes à Dieu représentent une partie importante de ces rites. Ainsi, *nfunEn* \approx *yom* « celui qui offre des sacrifices » (dérivé du verbe *rifunEn*, voir plus haut) pourrait être qualifié par *yEE BEL* « à Dieu » pour servir de traduction à « prêtre », mais le traducteur ne l'a pas retenu, probablement parce que le terme *nfunEn* se fait de plus en plus rare dans l'usage du fait de la régression de la pratique des sacrifices. (4) Enfin, un emprunt phonétiquement adapté d'une langue dominante (le français par exemple) peut être utilisé. C'est cette solution que le traducteur en bafia a préférée. Son choix se justifie par l'absence d'un terme en bafia pour la fonction de prêtre au sens juif du terme, dans un contexte où il est préférable d'éviter la désapprobation pour association trop étroite avec des pratiques fétichistes.

S'agissant du terme grand prêtre, son équivalent grec *archiereus* au singulier désignait presque toujours le grand prêtre, chef de tous les prêtres, choisi pour assumer une fonction spéciale. En effet, chaque année, le jour de l'expiation, en tenue spéciale (Ex 28), il entrait dans le lieu très saint pour asperger le sang des animaux sacrifiés afin que le peuple soit purifié de ses péchés (Lév 16).

Dans la lettre aux Hébreux, il y a une comparaison détaillée entre le Christ et le grand prêtre. Certes, le Christ n'était pas descendant d'Aaron comme les autres grands prêtres ; cependant, l'auteur de cette lettre l'appelle grand prêtre parce que, comme le grand prêtre, il offrit un sacrifice pour les péchés des humains : sa propre personne (Hébr 9.26, 28). A ce titre, il est entré dans la présence de Dieu à la place des hommes (Hébr 9.12).

En bafia, des expressions différentes sont utilisées pour traduire « grand prêtre » :

rifom |₁ = epireetire: 2.17; 3.1
 nlami = epireetire: 4.13 (sous-titre)
 nk men = epireetire à gwey : 4.14
 nlami = epireetire wis à gwey : 4.15
 nlami = epireetire: 5.1

Trois problèmes méritent l'attention dans ces traductions :

1- Pour rendre l'adjectif grand dans l'expression grand prêtre, le traducteur bafia utilise trois termes :

- *rifòm* : mot principalement utilisé pour désigner le chef du village. Il s'agit donc d'un titre comparable à *g minà* —emprunt de l'anglais *governor* « gouverneur »— terme surtout utilisé pour désigner les chefs d'unités administratives (préfets, sous-préfets, etc.) ;
- *nk men* : dérivé du verbe rik mEn (de l'anglais *command* « commander ») ;
- *nlàmi* (dirigeant en général) dérivé du verbe *rilami* « régner sur ».

Les deux derniers termes sont des descripteurs de fonction (celui qui...). Ces termes ont probablement été retenus principalement pour rendre la composante sémantique *autorité* qui leur est commune ; les traductions ci-dessus ne devraient donc pas induire en erreur.

Néanmoins, le traducteur aurait dû faire un choix entre ces termes, desquels *nlami* semble le mieux convenir. En effet, si le grand prêtre était le prêtre qui assumait la plus haute charge dans le cadre du système de la prêtrise juive et assurait la présidence du Conseil suprême des Juifs, il est évident que la lettre aux Hébreux s'intéresse davantage à sa charge sacerdotale qu'à la présidence du Conseil. Pour indiquer la notion de rang liée à cette charge, le terme *nlami* semble le mieux convenir parce qu'il est le plus neutre. *Rifom* (tout comme *nk men*) rappellerait plus l'idée d'autorité du chef qui, bien qu'importante dans le cas qui nous concerne, reste secondaire dans l'esprit de l'auteur de la lettre aux Hébreux, qui accorde davantage d'attention au sacerdoce.

2- Il y a ensuite l'utilisation irrégulière du trait d'union : le terme *nlamì* ≡ *epireetire* est parfois un mot composé. L'une des graphies devrait être adoptée et maintenue tout le temps.

3- Il y a enfin une utilisation irrégulière de l'adjectif à *gwey* « grand, éminent, supérieur ». Il est ajouté à la traduction du terme en bafia lorsqu'il y a référence claire ou implicite à Jésus, sauf en Hébr 8.3 où il s'agit de la fonction en général. Cet ajout peut se justifier en Hébr 4.14 pour un grand prêtre éminent (*nk men* ≡ *epireetire* à *gwey*). C'est probablement ce sens que le traducteur a voulu élargir aux autres usages, sans pour autant rester cohérent comme nous l'avons souligné. Mais cet élargissement ne semble pas nécessaire.

Sanctuaire

Un temple ou sanctuaire est un bâtiment destiné à l'adoration d'un être divin. En Mésopotamie, d'où était originaire Abraham, chaque ville avait un temple dédié à son patron divin. Cette divinité était considérée comme propriétaire des terres. Quand elle ne les bénissait pas, celles-ci restaient improductives, de sorte que les revenus de son temple étaient faibles. Le roi ou chef de la localité assurait la gestion de ces biens.

Les patriarches qui menaient une vie semi-nomade n'avaient aucun besoin de construire un sanctuaire particulier pour leur Dieu. Il se révélait à eux où et comme il voulait. A l'occasion, on lui dressait un autel pour des sacrifices ou une colonne commémorative (Gen 28.22). Quand Israël devint une nation, il lui fallut un sanctuaire central, lieu de rassemblement de tout le peuple, symbole de son unité dans l'adoration de son Dieu. Le tabernacle joua ce rôle pendant l'exode dans le désert, puis il y eut des sanctuaires reconnus pendant la période des juges (Sichem, Jos 8.30ss.; Siloh, 1 Sam 1.3).

Dans le Nouveau Testament, le mot grec *ieros* « temple » désigne souvent le bâtiment à Jérusalem dans lequel Dieu se manifesta d'une manière spéciale, et où les prêtres lui offraient des sacrifices au nom du peuple. On l'appelle parfois la maison de Dieu. Mais dans l'Ancien Testament, la situation inverse prévaut. Ici, *bét YHWH* « maison de YHWH » est plus usité que *héykal* (rendu dans la LXX par *ieros*) plus souvent réservé aux sanctuaires hors de Jérusalem (1 Sam 1.9) ou à d'autres parties du complexe du temple.

Le nom *miqedâsh* sert très fréquemment dans l'AT à désigner le tabernacle et le temple. Conformément à la signification de base du groupe de mots représentés par la racine *qâdash*, il dénote ce qui est réservé à la sphère du sacré. Lorsqu'il se réfère au sanctuaire, il concerne l'espace physique réservé à l'adoration de Dieu, lequel était sacré parce que Dieu s'y retrouvait au milieu du peuple (Ex 25.8). Par conséquent, sa

sainteté ne devait pas être profanée (Lév 12.4; 19.30). Ce terme désignait aussi les sanctuaires consacrés aux faux dieux (Lév 26.31; Éz 16.12; Amos 7.9). Il s'appliquait en outre aux objets du tabernacle destinés à l'adoration des Lévites (Nomb 10.21), ainsi qu'aux parties des sacrifices considérées comme particulièrement saintes, par exemple (Nomb 18.29).

Les populations de Canaan disposaient de leurs propres temples, simplement appelés « maison... » de Dagon ou de tout autre patron divin (1 Sam 5.5; 1 Sam 31.10). En résumé, le terme sanctuaire ou temple peut désigner dans la Bible :

1. l'ensemble du temple de Jérusalem, ou ses cours
2. le sanctuaire, bâtiment central de la montagne du temple
3. le lieu saint dans les cieux où se trouve Dieu (sens figuré)
4. les endroits où Dieu est présent, dans la personne du Christ ou à travers son peuple (sens figuré)
5. un temple païen
6. la tente de la rencontre ou tabernacle.

Deux termes grecs sont utilisés pour désigner le sanctuaire : *skênê* et *ta hagia*. Ce dernier constitue une partie de l'expression *ta hagia tôn hagiôn*, traduction par la Septante de l'expression hébraïque *qodèsh haqqodâshîm* (saint des saints) par exemple en Nomb 4.19. Le premier terme apparaît en Hébr 8.2 et 9.8, le second en Hébr 9.12, 24, 25 ; 10.19 ; et 13.11.

Dans la lettre aux Hébreux, deux réalités sont sous-jacentes :

- 1- Le tabernacle ou tente de la rencontre, qui accompagna le peuple d'Israël pendant son périple vers la terre promise. Il était donc transportable et devint inutile après la construction du temple.
- 2- Le temple, dont le premier fut construit par le roi Salomon vers 960 av. J.-C. Reconstitué après sa destruction vers 587 av. J.-C., il fut définitivement détruit en 70 apr. J.-C.

En 8.2, il est, selon Ellingworth et Nida, probable que le lieu très saint désigne l'ensemble du sanctuaire de l'Ancien Testament, et non sa seule salle intérieure. Aussi certaines traductions en langue courante ont-elles simplement le mot « sanctuaire », ce qui semble plus approprié. En 9.8, selon les mêmes auteurs, l'interprétation de sanctuaire présente des difficultés. L'expression peut signifier : (a) le sanctuaire terrestre (= tente) ou (b) le sanctuaire céleste (9.12). Plusieurs versions anglaises laissent la question ouverte. Le terme peut aussi s'appliquer (a) à tout le sanctuaire (= tente), (b) à la partie extérieure seulement (9.12) ou (c) à la partie intérieure seulement. La majorité des traductions optent pour cette dernière interprétation ou laissent la question ouverte. D'après le Manuel du traducteur, le contexte suggère en 9.24-25 (surtout l'expression

« chaque année » au verset 25) que l'auteur compare le sanctuaire, ou peut-être sa partie intérieure, à la présence même de Dieu dans les cieux. Dans chaque contexte, les traducteurs choisiront l'une des interprétations ci-dessus et indiqueront les autres possibilités en note.

Voici les options des principales traductions françaises : la TOB traduit les termes grecs mentionnés plus haut invariablement par sanctuaire, tout comme la SR qui ne varie qu'en 9.8, où elle met tabernacle, et comme le Semeur qui introduit en plus « lieu très saint » en 10.19. La BFC traduit les mots grecs de trois façons différentes. Le terme *skênê* utilisé en Hébr 8.2 et 9.8 est traduit par *tente*. Le terme *ta hagia* est rendu de deux façons : par *sanctuaire* en Hébr 9.24-25, où le contexte permet de constater qu'il s'agit du sens générique de « endroit mis à part » (cf. par exemple l'expression « fait de main d'homme » en Hébr 9.24) ; et par *lieu très saint* en Hébr 9.12 ; 10.19 et 13.11, où le contexte laisse entendre qu'il s'agit de la présence effective de Dieu. La plus grande variation est atteinte par Parole de Vie avec quatre termes : lieu saint (8.2 ; 9.12), tente (9.8), temple (9.24), et lieu très saint (9.25 ; 10.19 et 13.11). La variété d'interprétation de certains des textes déjà signalée autorise une telle multitude de solutions. Cela étant, le FC semble le plus cohérent dans ses choix.

Le traducteur bafia utilise trois termes : endroit qui mérite attention (8.2 ; 10.19), endroit qui mérite une attention absolue (9.8, 12 ; 13.11) et salle de Dieu (9.24). Comparativement aux choix du FC, qui nous semblent les plus judicieux, on note un certain désordre. Trois expressions pourraient être maintenues : *kinuu ki ri goo yi bul* « tente en peau de chèvre » là où le FC a opté pour « tente », « endroit qui mérite attention » là où le FC a *sanctuaire*, et enfin « endroit qui mérite une attention absolue » là où le FC met « lieu très saint ».

Les deux dernières tournures en bafia découlent d'un vocable qui, à l'origine, avait entre autres composantes sémantiques l'idée d'interdit, par exemple sur le plan alimentaire. L'accent portait alors sur l'attitude humaine. Après son adoption par le christianisme pour traduire, à tort d'après nous, la notion de sainteté, il a évolué pour devenir plus neutre et indiquer ce qui est à part et donc mérite attention. Il était bien question de consécration et de séparation dans la notion biblique. Mais ces deux composantes sémantiques ont pu être mal interprétées, comme s'il s'agissait de se tenir à l'écart du sanctuaire. Un phénomène anthropologique a pu favoriser cette confusion. En effet, les sanctuaires bafias n'étaient pas nécessairement accessibles à tous. Cependant, il faut croire qu'en plus de cinquante ans de christianisme, le maintien de la notion, désormais dotée d'une assise sémantique différente, a fait basculer le mot dans un domaine plus neutre.

Une autre langue du Cameroun, le bassa, utilise deux termes : *homa mpubhaga* « endroit rendu blanc » en 9.24, et *homa a nlôdha mpubhaga* « endroit rendu blanc plus [que tout autre] » partout ailleurs. Ici le terme traduit par « blanc » peut aussi indiquer l'éclat, la lumière et évoque donc la sainteté, dans une conception courante dans nos sociétés, mais peu compatible avec celle de la Bible. Selon cette conception, il s'agirait d'une qualité intrinsèque, de l'absence de défaut. Or dans la conception biblique, la sainteté des créatures leur est avant tout conférée par une mise à part, et les qualités intrinsèques comme l'intégrité, certes importantes, restent secondaires. On pourrait s'inspirer de cet exemple et dire en bafia *kiden ki tEnEn* « compartiment propre » pour le lieu saint, que l'on qualifierait par *ki ci* « complètement » pour obtenir l'équivalent de lieu très saint. Cependant, la signification resterait inadéquate comme on vient de le démontrer.

On aurait pu suivre ici le Manuel du traducteur et traduire lieu saint par *den inE ïi suu ri* « *gsi* / *i* *Bell* » « compartiment pour adorer Dieu ». La difficulté aurait alors consisté à spécifier le lieu très saint, comme s'il pouvait y avoir des degrés dans l'adoration de Dieu. Elle aurait pu être contournée grâce à un adverbe comme *Ly ri Ly* « exclusivement » : « compartiment exclusivement pour adorer Dieu ». Car le lieu saint pouvait accueillir d'autres activités (voir plus haut). Cette solution offre l'avantage de ne pas coller servilement au texte de base. Mais elle présente l'inconvénient d'une certaine imprécision du terme désignant le saint des saints. Pourrait-on dire au moins Comme on peut le voir, il n'y a sans doute pas de solution simple et parfaitement satisfaisante.

Bibliographie

- Barnwell, K., P. Dancy, and A. Pope. *Key Biblical Terms in the New Testament*. Dallas : SIL (prepublication draft).
- Ellingworth, P. and E. Nida. 1983. *A Translator's Handbook on the Letter to the Hebrews*. London : UBS.
- Harris, R., G. Archer, Jr, and B. Waltke (eds). 1980. *Theological Wordbook of the Old Testament*. Chicago : Moody Bible Institute.
- Kaate Nyambe (La Bible en bassa)*. Yaoundé : ABC.
- Keener, C. 1993. *Bible Background Commentary*. Downers Grove, IL : IV Press.
- Louw, J. et E. Nida, eds. 1988. *Greek-English Lexicon of the New Testament based on Semantic Domains*. London : UBS.
- New Bible Dictionary*. 1982. Leicester, England : Universities and Colleges Christian Fellowship.
- Ny ny n a bee (Le Nouveau Testament en bafia). 1996. Yaoundé : ABC.